

La santé en entreprise : quels enjeux pour les salariés ?

Anca Jomain
Corporate & Management
“opinionway”

Club Santé
Mardi 21 février 2017

En partenariat avec :

H O P
S C O
T C H
CONGRÈS

La méthodologie



- ✓ 1085 salariés français ont intégralement complété leur questionnaire.
- ✓ L'échantillon a été redressé statistiquement au regard des critères d'âge, de sexe, de CSP, de région du répondant, et de statut, taille et secteur de l'entreprise.



- ✓ **Échantillon interrogé en ligne sur système CAWI** (Computer Assisted Web Interview)



- ✓ Le terrain a été réalisé du **1 au 9 février 2017**.

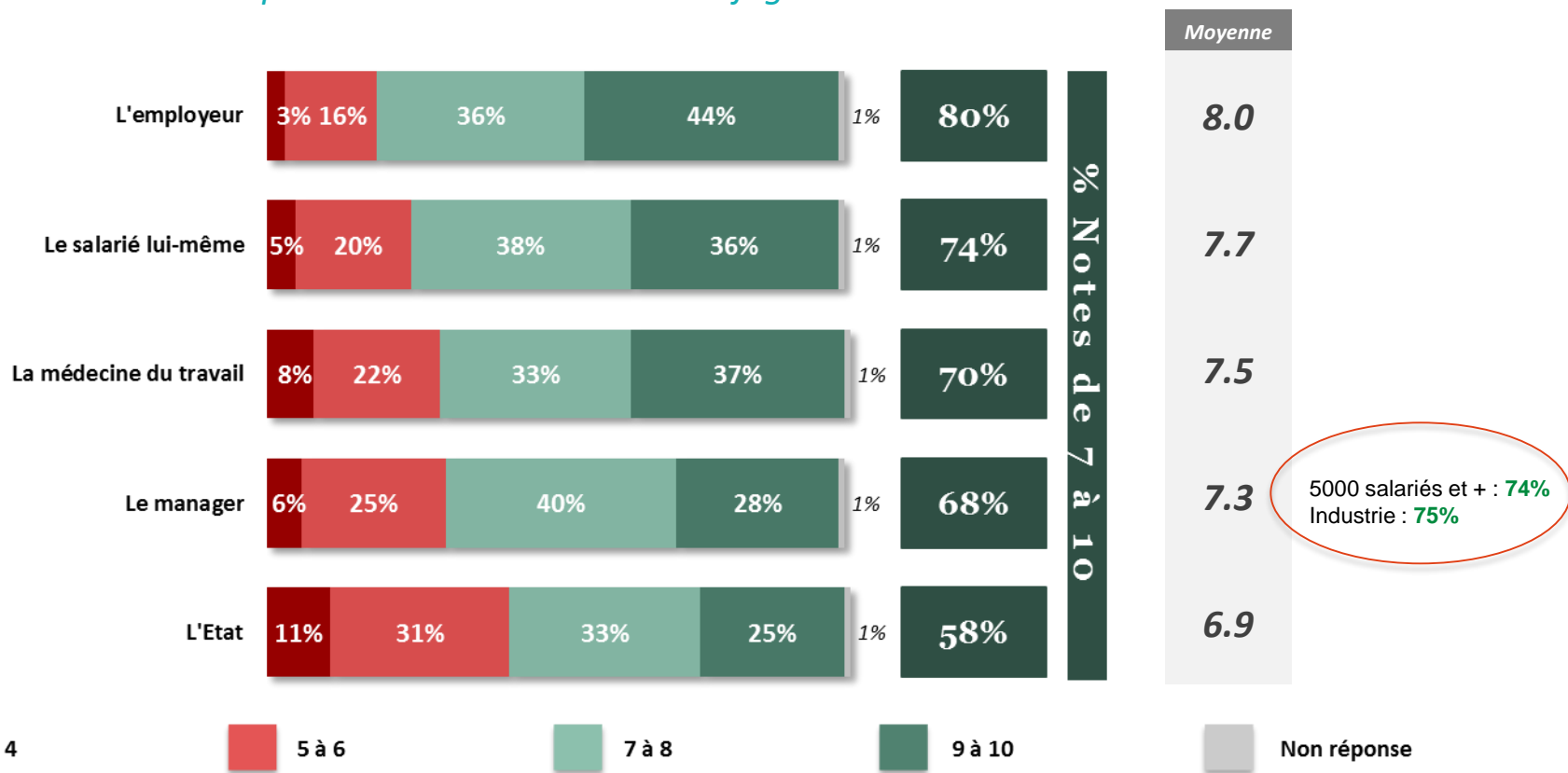


- ✓ OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la **norme ISO 20252**

L'employeur : principal acteur de la santé des salariés

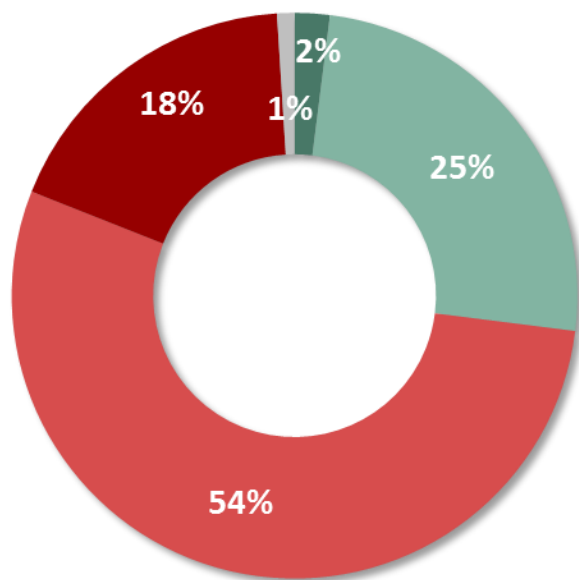
Q1. Dans quelle mesure chacun des acteurs suivants vous semble-t-il avoir un rôle à jouer en matière de préservation ou d'amélioration de la santé des salariés ?

1 signifie que ce rôle est très faible, 10 qu'il est au contraire très important. Les notes intermédiaires vous permettent de nuancer votre jugement.



Les salariés considèrent qu'en France les employeurs se préoccupent peu de la santé de leurs collaborateurs...

Q2. Selon vous, en France, les employeurs se préoccupent-ils suffisamment de la santé de leurs salariés ?



27 % Oui


72 % Non

Industrie : **38%**


Salariés du public : **20%**


Cadres : **35%**

Prof. intermédiaires : **21%**

 Oui, tout à fait

 Oui, plutôt

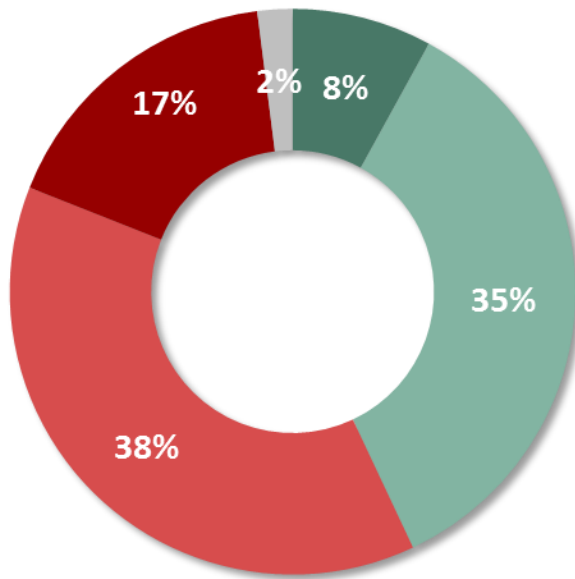
 Non, pas vraiment

 Non, pas du tout

 Non réponse

... même s'ils ont une perception moins critique de leur propre employeur

Q3. Plus particulièrement, votre employeur se préoccupe-t-il de la santé de ses salariés ?



43 % Oui

55 % Non


Prof. intermédiaires : **34%**


Ouvriers : **50%**


Salariés du privé : **48%**


Industrie : **59%**

Services : **39%**

 Oui, tout à fait

 Oui, plutôt

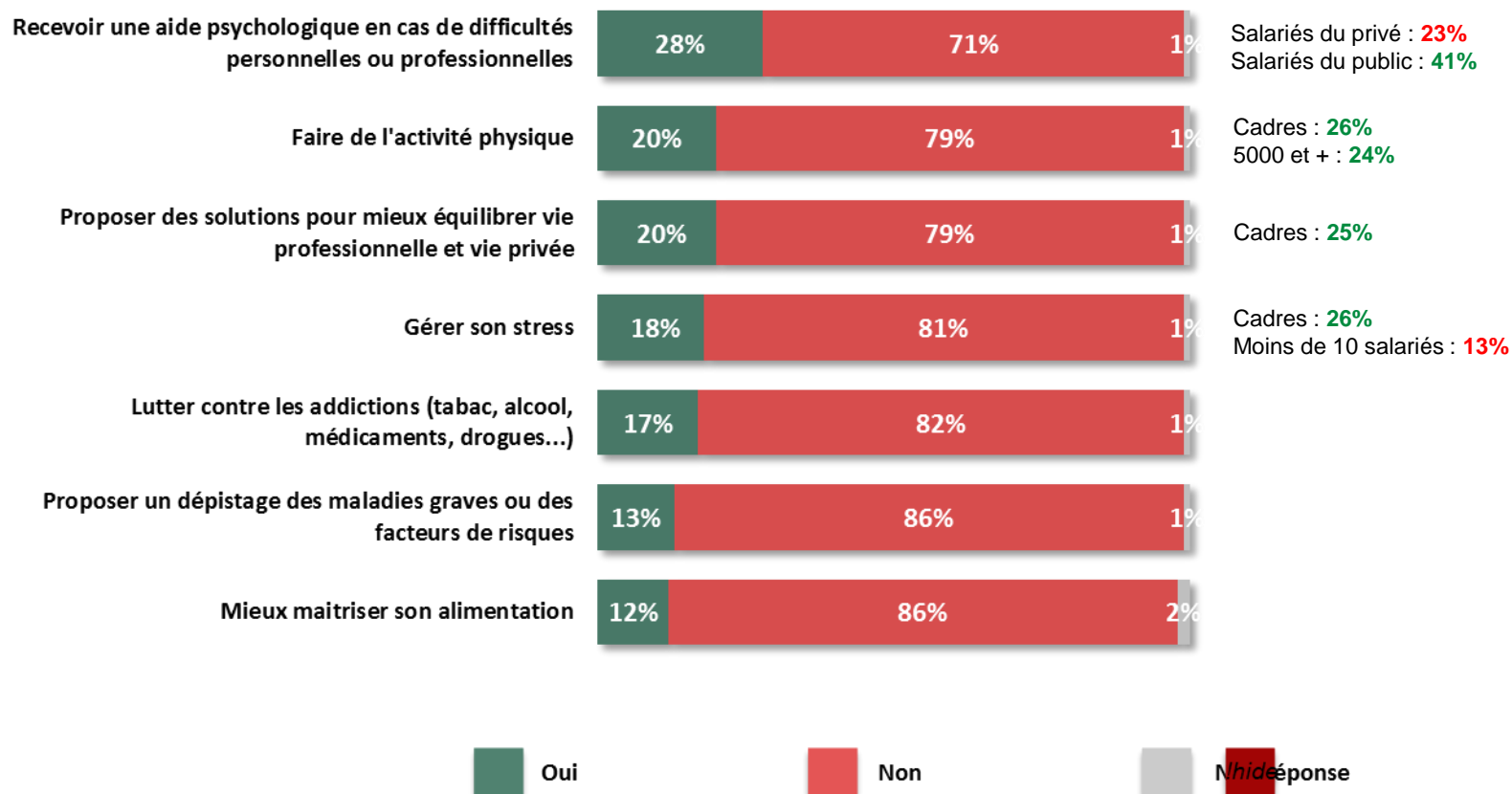
 Non, pas vraiment

 Non, pas du tout

 Non réponse

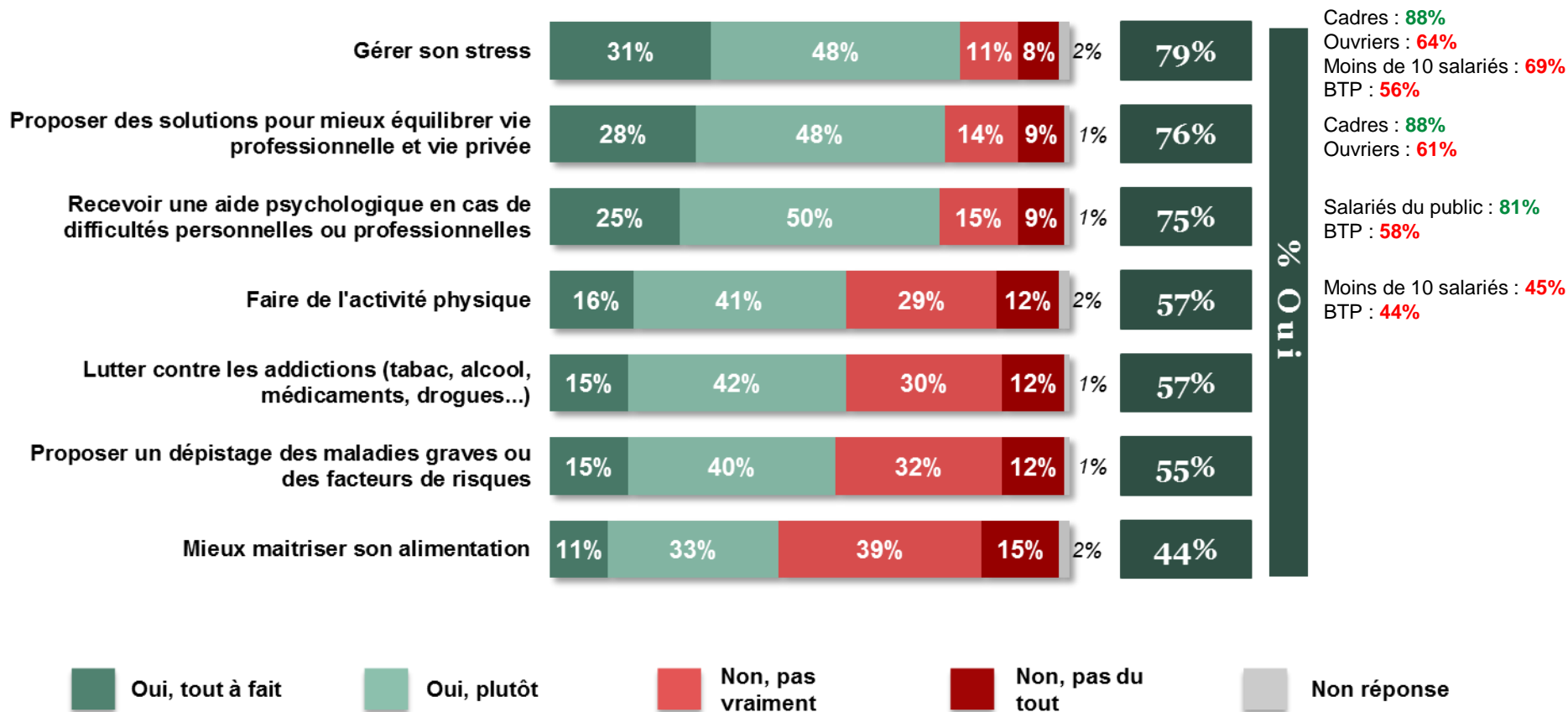
L'aide psychologique, en tête des services proposés par les employeurs à leurs salariés en matière de santé...

Q4. D'après ce que vous savez, votre employeur propose-t-il à ses salariés les services suivants en matière de santé ?

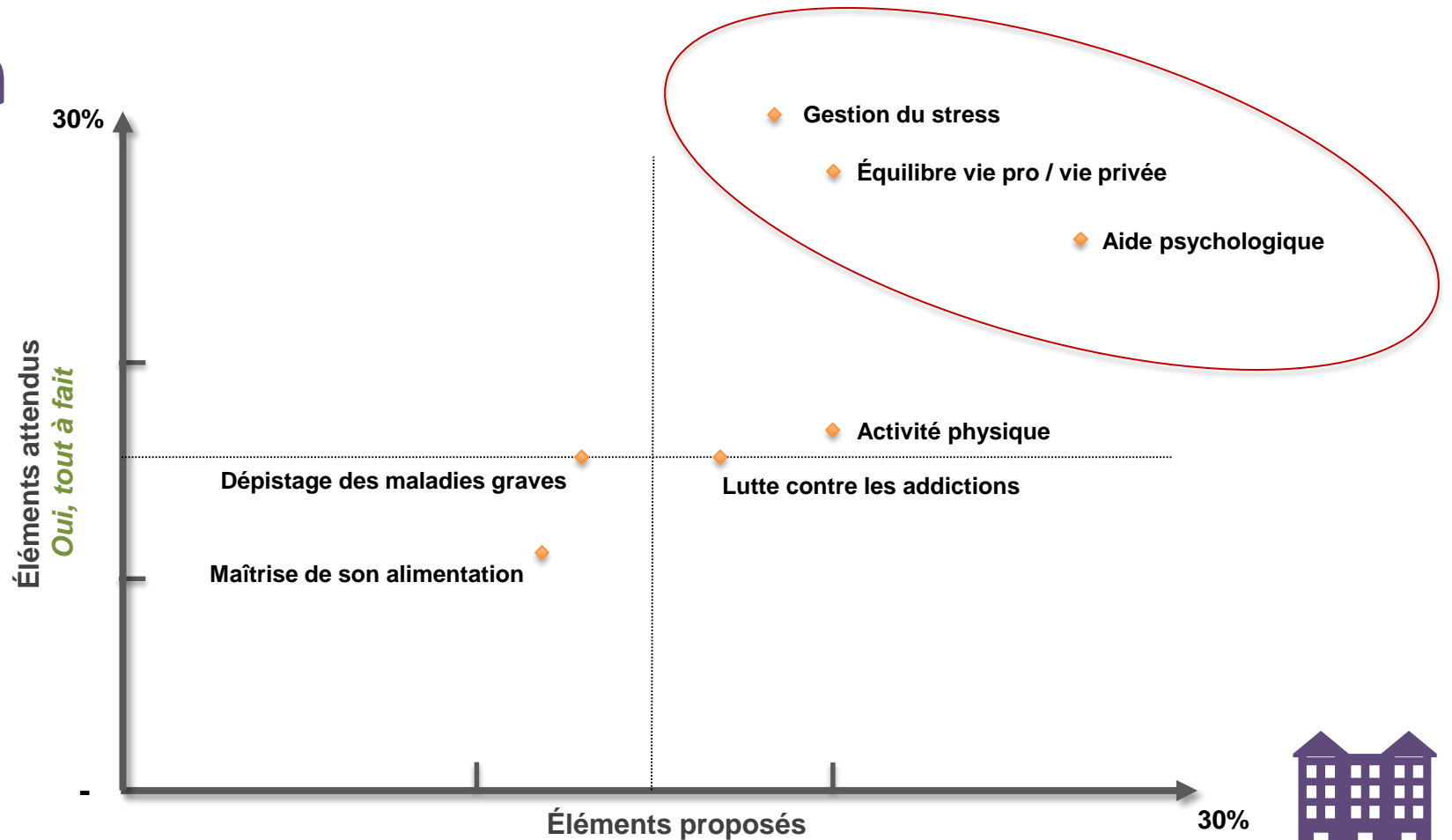


... alors que les salariés attendent aussi des services pour gérer le stress et l'équilibre vie professionnelle / vie privée

Q5. Vous semble-t-il important (ou légitime) qu'un employeur propose ces services à ses salariés ?



Les attentes des salariés versus les services proposés par les employeurs



Ce qu'il faut retenir de l'enquête

- En matière de préservation ou d'amélioration de la santé des salariés, plusieurs acteurs ont un rôle à jouer. Si c'est à l'employeur (la direction) qu'incombe le rôle principal (8/10), le salarié lui-même (7,7), la médecine du travail (7,5) et le manager (7,3) ont aussi un rôle non négligeable à jouer en la matière.
- $\frac{3}{4}$ des salariés estiment qu'en France les employeurs ne se préoccupent pas de la santé de leurs collaborateurs ...
- ... même si concrètement ils sont 43% à estimer que leur propre employeur s'en préoccupe.
- Au global, alignement entre les attentes des salariés et l'offre des employeurs en matière de santé, notamment sur les 3 principaux :
 1. Gestion du stress (*offre à consolider*)
 2. Equilibre vie professionnelle / vie privée (*offre à consolider*)
 3. Aide psychologique en cas de difficulté (*offre à maintenir*)
- Le principal enjeu pour un employeur réside dans l'adaptation de ses services en matière de santé aux besoins de ses collaborateurs. → Les enquêtes internes constituent l'un des outils permettant de capter les besoins et les optimiser en conséquence.